

24
HEURES
D'INFOS

La prison parisienne de la Santé rouvre avec des téléphones fixes

Après quatre ans de travaux et 210 millions d'euros investis, la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, accueillera lundi ses premiers détenus, dans des locaux entièrement rénovés et, pour la première fois en France, équipés à la fois de brouilleurs et de téléphones fixes en cellule. D'une capacité initiale de 808 places, inaugurée en 1867, la prison qui vit passer le capitaine Alfred Dreyfus, le terroriste Carlos ou le trader Jérôme Kerviel, était devenue au fil des ans le symbole du délabrement des prisons françaises.

Photo Gérard JULIEN/AFP

Accident mortel en Savoie sur l'A43

Un accident mortel s'est produit hier sur l'A43 sous le tunnel de Dullin (Savoie), dans le sens Chambéry-Lyon. À bord de la voiture seule en cause, une famille de Russes dont une femme âgée qui est décédée. Les deux autres occupants, choqués, ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers.

Affaire de la longévité de Jeanne Calment : la famille s'insurge

« C'est aberrant, je n'y crois pas », a réagi une membre éloignée de la famille de Jeanne Calment dont le record de longévité vient d'être remis en cause par des chercheurs russes. « J'ai toujours entendu ma grand-mère parler du malheur de Jeanne d'avoir perdu son unique fille Yvonne, puis son petit-fils qui était médecin [...] Cette théorie me semble totalement aberrante », s'est émue Martine, petite-petite-cousine de Jeanne Calment. Le record mondial de longévité tous sexes confondus détenu par Jeanne Calment - officiellement décédée à l'âge de 122 ans et 164 jours en 1997 - a été récemment mis en doute par des chercheurs russes.

Licenciements chez Bic : le stylo quatre-couleurs ne sera plus breton

Un changement imperceptible va se produire dans les trousseaux. Le fameux stylo quatre-couleurs de Bic ne sera bientôt plus produit en Bretagne. Bic va fermer son usine de Vannes, unité de production d'où sortaient 100 millions de stylos par an, et qui est à l'arrêt depuis le 3 janvier, en raison d'une grève de ses employés. Bic prévoit de transférer sa production à Marne-la-Vallée (Île-de-France) et en Tunisie. Les trente-trois salariés seront licenciés et pour l'instant, seulement six pourront être reclassés.

Gironde : un mineur admet avoir poignardé son frère et sa sœur

Un mineur de 15 ans a reconnu avoir reconnu l'agression au couteau, jeudi à Pessac (Gironde), de son frère de 11 ans et de sa sœur de 8 ans. Il a été placé en détention. L'attaque, qui s'est produite alors que les parents étaient absents, serait motivée par « un sentiment d'injustice ». Il avait ensuite pris la fuite. Les deux victimes ne sont pas en danger de mort.

Paris : un jeune couple retrouvé mort dans un appartement

Drame dans le X^e arrondissement de la capitale. Vendredi matin, un couple a été retrouvé mort dans un appartement. Le jeune homme, âgé de 24 ans, n'avait plus donné de nouvelles depuis le 1er janvier. Son corps a été découvert à son domicile, ainsi que celui de la jeune femme de 25 ans. La piste d'une overdose est privilégiée : les secours ont retrouvé de la poudre blanche et une paille.

Var : retrouvé pendu dans sa cellule

Un ressortissant allemand de 42 ans, soupçonné du meurtre de ses beaux-parents dans leur résidence secondaire de Saint-Cyr-sur-Mer (Var), en 2015 a été retrouvé pendu dans sa cellule à Toulon. Il devait comparaître dans le courant de l'année 2019 pour ce double homicide devant les assises. Retrouvé prostré, avec du sang sur les mains, il s'était borné à indiquer qu'il « n'avait pas voulu ça ».

Hérault : secoué par son oncle, un bébé dans le coma

Un nourrisson de huit mois se trouve actuellement dans le coma depuis la mi-décembre à Montpellier (Hérault). Sa mère l'avait confié pendant plusieurs heures à son frère, âgé de 35 ans. L'oncle a d'abord tenté de lui donner le biberon, mais comme l'enfant pleurait, il l'a secoué. Il l'a ensuite laissé pour jouer à la console vidéo pendant deux heures, avant de décider d'avertir les secours. Déficent intellectuel, l'oncle a reconnu les faits. Mis en examen, il a été laissé libre.

INTERVIEW

DRÔME | Le père Pierre Vignon cosigne un livre, paru le 2 janvier, pour dénoncer les actes de pédophilie

« L'Église est malade, il faut la guérir »



Le père Pierre Vignon dans son Vercors drômois. Son livre paraît quelques jours avant le procès du cardinal Barbarin ce lundi au tribunal correctionnel de Lyon. Photo Le DL/Fabrice HEBRARD

PAR THIBAUT CARAGE

Il a été le premier à demander publiquement le départ du cardinal Barbarin. Depuis sa lettre ouverte publiée le 21 août et la folie médiatique qui s'est emparée dans la foulée de Saint-Martin-Vercors (Drôme), le père Pierre Vignon, 64 ans, a pris la plume. Et cosigne avec François Jourdain de Muizon un livre, « Plus jamais ça », dans lequel il parle évidemment de la pédophilie dans l'Église, du cléricalisme et de son aventure sous le feu des projecteurs. À la veille du procès Barbarin (lire par ailleurs), entretien avec celui que certains surnomment « l'ours du Vercors ».

→ **Votre livre est sorti cinq jours avant le début du procès Barbarin, à Lyon. Est-ce un hasard ?**

« C'est le hasard des éditions. Les éditions et la justice n'ont pas de calendrier commun. La date a été décidée fin août, début septembre. Après, il a fallu le temps de l'écrire, de lancer le manuscrit, etc. Le lien avec l'ouverture du procès, c'est un hasard. »

→ **Vraiment ?**

« Oui. Tous les hasards ne sont pas malencontreux. C'est sûr que cela fait parler du livre, mais il n'y a pas d'intention derrière. »

→ **Allez-vous suivre le procès Barbarin ?**

« Comme tout le monde, car ce procès est devenu national voire international. Après le débat dans les médias, nous arrivons au débat judiciaire. Les parties vont pouvoir exposer leurs arguments, se défendre. On a beaucoup reproché un acharnement médiatique, mais les médias ne font que leur travail, que rapporter des faits. »

→ **Pour certains ultra-catholiques, il y a une contradiction entre la justice des hommes et celle de Dieu...**

« C'est facile de jouer avec les mots. En fait, la Justice, avec un grand J, est une. Nous en sommes tous les auxiliaires. Pour les affaires qui touchent les citoyens prêtres, les citoyens évêques, ils doivent passer comme tous les autres devant les lois de la République. »

→ **Appelez-vous toujours le cardinal Barbarin à démissionner ?**

« L'appel à la démission, ça faisait très solennel, du haut de ma montagne, comme injonction. Mais ce n'est pas du tout dans cet esprit-là que je l'ai dit. Je lui avais déjà demandé personnellement avant. « Attendez, vous ne voyez pas que vous foncez dans un mur ? Arrêtez-vous avant que vous n'explosez ». Il a voulu aller à fond, maintenant il est dans une impasse. Quelle que soit l'issue du procès, il est grillé. »

→ **Pourquoi, à travers ce livre, avoir accepté de libérer une parole jusqu'à présent taboue dans l'Église ?**

« L'origine de cette affaire, c'est la lettre au peuple de Dieu du pape François. Il dit que la racine de ces abus, c'est le cléricalisme, qu'il a besoin de l'aide de tous les chrétiens et pas seulement des évêques et des cardinaux pour y arriver. J'ai tout de suite reçu le message du pape François, François Jourdain de Muizon (le co-auteur, NDLR) aussi. Ça fait presque vingt ans que je m'occupe des victimes. Je n'ai pas cherché à le faire, les victimes me demandaient conseil. Finalement, je suis devenu très sollicité, mais dans l'ombre. J'étais mieux comme ça. Et c'est inopinément - je ne m'attendais pas à ça - que, ayant réagi le 21 août, je me suis retrouvé là-dedans. »

→ **Vous vous êtes retrouvé, inopinément comme vous dites, au centre de l'attention. Qu'est-ce que cela vous fait d'incarner en**

quelque sorte ce problème en France ?

« Je ne l'ai pas cherché. J'ai une santé qui est ce qu'elle est, je dois beaucoup me reposer. Je n'étais absolument pas en mal de reconnaissance, de notoriété. J'aime la solitude, le silence, la prière. Mais j'ai rapidement, en conscience, compris que ce n'était pas pour moi, que c'était pour les victimes. Si ma parole peut servir à quelque chose... Les victimes sont enfermées par leurs prédateurs ou prédatrices dans un piège d'autoculpabilité. Une fois dans le piège, elles n'arrivent plus à parler, à cause d'une fausse honte, d'une crainte. La chose extraordinaire, qui est un fait de société mondial, c'est que des hommes, oui surtout des hommes, aient eu le courage de parler. Jusque-là, ces histoires étaient camouflées. »

→ **Justement, dans votre livre, vous pointez un système, avec des secrets et une volonté d'étouffer les affaires. C'est dur...**

« C'est de fait ce qui se passe sur la surface de la Terre. Ce n'est pas que dans l'Église, mais si le ménage commence à être fait dans l'Église, ça servira d'exemple pour les autres. On pourrait croire que les jeunes curés ou évêques vont changer les choses, mais bon... Ce matin (vendredi, NDLR), j'avais le père de famille dont les trois enfants ont été abusés par un prêtre de la paroisse du Cantal. Il a mis en cause l'évêque du diocèse qui avait été averti en 2012 des faits et qui n'a pas réagi. Il a reçu des pressions directes et indirectes de l'Église, pour lui dire « Ne parlez pas aux médias ». C'est incroyable, ils n'ont pas encore compris. »

→ **Vous dénoncez le système, parlez de la mafia, et pourtant vous épargnez le pape. Pourquoi ?**

« Le pape François a instauré depuis

mars 2013 un désir de réforme. Depuis six ans, il a été contré par certaines tendances à l'intérieur de l'Église. Jusqu'à preuve du contraire, je pense que les intentions du pape François sont sincères, et qu'il doit soulever une telle montagne... Il a posé un très bon diagnostic, mais ce n'est pas la guérison. »

→ **Assiste-t-on à une scission de l'Église entre réformateurs et ultra-catholiques ?**

« Certains jours, c'est un peu ça. Les opposants réussiraient presque à déstabiliser le pape François. L'Église est malade, maintenant il s'agit de guérir et de changer les habitudes. »

→ **Pour en revenir à vous, vous êtes clivant : certains aiment votre modernité, d'autres vous reprochent d'être le loup dans la bergerie...**

« Mieux vaut être clivant que clivé (rires). Les gens sont libres de réagir comme ils l'entendent. Ce dont je suis heureux, c'est que mon action permette un débat national. Beaucoup des ultras, dont j'ai reçu un certain nombre de lettres pas agréables, ressentent de la haine. Et on voit que cela ne leur est jamais arrivé. Si leur petit-fils ou petite-fille avait été victime, réagiraient-ils comme cela ? D'autres m'ont présenté comme l'idiote utile, dit que j'étais manipulé par les médias... Là, je ne comprends plus : qui attaque l'Église ? Les prédateurs ou prédatrices ou les médias qui font leur travail ? »

→ **Dernière question : en quoi votre vie a changé depuis le 21 août et l'appel à la démission du cardinal Barbarin ?**

« J'ai dû répondre à tellement de sollicitations - du point de vue des courriers que j'ai reçus, du point de vue médias, de la télévision - que je n'ai pas eu le temps de faire mon ménage. Donc il faut que ça s'arrête (rires). »

« Plus jamais ça », aux éditions de L'Observatoire, par le père Pierre Vignon et François Jourdain de Muizon.

Le procès Barbarin, trois journées attendues

Du 7 au 9 janvier, le tribunal correctionnel de Lyon devrait attirer les regards de tous les catholiques français, européens voire mondiaux. S'y déroulera le procès Barbarin, cité à comparaître pour « non-dénonciation d'agression sexuelle sur mineurs », en compagnie de cinq autres prévenus.

Initialement prévu début avril puis décalé pour des difficultés juridiques, le procès reviendra sur l'affaire Preynat. Les parties civiles reprochent au Primat des Gaules de ne pas avoir dénoncé les agissements, dans les années 90, du prêtre lyonnais alors qu'il en avait été informé « au milieu des années 2000, et de l'avoir laissé au contact d'enfants dans le diocèse de Lyon jusqu'en 2015 ». Côté défense, l'avocat de



Mgr Barbarin, M^e Jean-Félix Luciani, dénonçait devant les médias « une procédure à visée médiatique ». « Nous souhaiterions que la page soit tournée. »

À noter que, lors de son enquête en 2016, le parquet de Lyon avait fait valoir qu'avant 2014, la non-dénonciation était couverte par la prescription, dont

le délai est de trois ans. Selon nos informations, le cardinal Philippe Barbarin devrait être présent lors du procès. (Photo Le Progrès/Philippe JUSTE)

L'INFO EN +

RETOUR SUR LE BUZZ MÉDIATIQUE

Lundi 20 août, le père Pierre Vignon, prêtre du diocèse de Valence, écrit une tribune. Il fait suite à la lettre au peuple de Dieu rédigé par le pape François, dans laquelle il appelle les catholiques à agir contre les abus de pédophilie. Dans sa missive, le curé de La Chapelle-en-Vercors demande au cardinal Philippe Barbarin de démissionner. Il lui reproche de ne pas avoir dénoncé, quand il en a eu connaissance, les agissements du père Preynat, accusé d'abus sexuels sur de jeunes scouts lyonnais dans les années 1980-90. Le lendemain, le mardi 21 août, la lettre est publiée sur Internet, via une pétition en ligne. Il ne faut pas attendre longtemps pour que la pétition fasse l'objet d'un véritable buzz, avec plus de 10 000 signatures en deux jours (elle en compte 108 000 aujourd'hui), et une tournée des médias nationaux dans la Drôme. Pour cause : c'est la première fois qu'un prêtre interpelle publiquement le Primat des Gaules sur les affaires de pédophilie.